

La France reprend sa relation bilatérale avec le Burundi

Deutsche Welle, 22.07.2019 Après une suspension de près de 4 ans, la France a repris discrètement début 2019 sa coopération bilatérale militaire avec le Burundi. Cette décision surprend car le pays est toujours sous le coup de sanctions de l'UE.

Cette information est longtemps restée secrète. Mais elle a été dévoilée mi-juin par l'actuel ambassadeur de France au Burundi, Laurent Delahousse, le 14 juillet lors de la célébration de la fête nationale française. Selon M. Delahousse, à travers ce rapprochement, la France veut encourager le président Pierre Nkurunziza à ouvrir le jeu politique, dans la perspective d'élection présidentielle de 2020. Scrutin auquel, l'actuel président a promis ne pas participer. Mais ce argument ne convainc pas l'opposition, à l'image de Pancrace Cimpaye, coordonnateur du parti MSD en Europe (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie fondé et dirigé par l'opposant Alexis Sinduhije) : "Même le bâton suffit à le ramener au bon sentiment, à sa m'annoncerait qu'une carotte soit la meilleure recette pour ramener M. Nkurunziza à s'asseoir autour d'une table de négociation avec les opposants afin d'avoir un environnement crédible, un environnement favorable à une démocratie viable." Formation des officiers Selon une source proche de la Présidence burundaise et qui a requis l'anonymat, la coopération militaire se traduirait par la formation d'officiers burundais en France et dans des institutions militaires sous-régionales, comme au Gabon ou au Sénégal. Mais pour l'analyste politique et spécialiste des questions de défense et de sécurité, Jean-Jacques Wondo, Paris veut surtout se repositionner dans la région. On peut compter à partir du génocide rwandais. C'est pour cela que le Burundi, malgré la situation qui s'y déroule, serait une porte d'entrée pour la France pour revenir discrètement dans la région. Mais la France est aussi présente militairement en Ouganda." Dans le cadre de la reprise de cette coopération, la France a aussi octroyé au Burundi une aide directe à hauteur de 50 millions de dollars pour renforcer le secteur de l'éducation. Sanctions de l'UE C'est en mars 2016 que l'UE a officiellement suspendu son aide directe au régime de Pierre Nkurunziza. La mesure a été prise en représailles des violences qui ont suivi la réélection en 2015 du président du Burundi après avoir brigué un troisième mandat que l'opposition et la société civile jugent illégale et illégitime. Bruxelles avait maintenu tout de même son soutien financier à la population et son aide humanitaire. Rappelons que l'UE est le premier partenaire extérieur du Burundi avec une aide globale estimée à 430 millions d'euros pour la période 2015-2020. À la suite de la réélection de Nkurunziza, constatée malgré l'amélioration du climat politique national, l'UE a décidé le 25 octobre 2018 de renouveler ses sanctions contre le régime de Pierre Nkurunziza. En plus de la suspension de son aide directe au pays, Bruxelles a reconduit l'interdiction d'entrer sur le territoire de l'Union européenne de quatre pontes du régime qui auraient fait obstacle à la démocratie ou faisant obstacle à la recherche d'une solution politique à la crise qui secoue le pays avec le gel de leurs avoirs financiers. Violations des droits de l'homme Par ailleurs, de nombreuses ONG de défense des droits de l'homme continuent de dénoncer dans des rapports, la persistance des cas de violation des droits de l'homme, notamment des arrestations arbitraires, les arrestations extra-judiciaires et les disparitions forcées. L'un des cas les plus emblématiques est celui de la disparition le 22 juillet 2016 du journaliste du groupe de presse Iwacu, Jean Bigirimana à Bugarama dans la province de Muramvya (Burundi). Pour commémorer ce triste anniversaire, les journalistes de ce groupe de presse ont organisé une cérémonie en son honneur à Bujumbura.